



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SÉANCE DU 5 MARS 2024
CONVOCATION EN DATE DU 28 FÉVRIER 2024

DÉLIBÉRATION N° 15/01/2024

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 24

Nombre de votants : 26

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNNIEUWEMBROUCK Frédérique, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, CLOET Geoffrey, PETIT Dimitri

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mme GALAND Mélanie donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés : Mmes. PLAYE Maryse, DI GIULIO Cécile

Membres absents : MM. GRATTEPANCHE Céline

Secrétaire de séance : Mme STIEVENARD Karine

OBJET : Subventions aux associations escaudinoises – Acompte 2024

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Considérant que les associations locales bénéficient régulièrement de subventions de fonctionnement ;

Considérant que généralement les subventions sont accordées tardivement dans l'année compte-tenu du temps nécessaire à la présentation et à l'examen du dossier de demande, ce qui peut engendrer des difficultés de trésorerie pour les associations ;

Considérant que ces associations présentent un intérêt local manifeste et développent des activités culturelles, sociales et sportives dont les Escaudinois peuvent bénéficier ;

Considérant qu'il convient de favoriser la réussite des actions mises en place par ces associations en leur allouant un acompte sur la subvention 2024 afin de leur permettre de faire face à des problèmes de trésorerie éventuels ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE d'allouer les subventions suivant le tableau ci-annexé aux associations ayant fourni leur compte de résultat 2023. Celles-ci représentent un montant de 30 % de la subvention de fonctionnement allouée en 2023.

PRÉCISE que les crédits nécessaires au règlement des présentes dépenses seront inscrits au budget primitif chapitre 65, article 6574.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIoux Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, CLOET Geoffrey, PETIT Dimitri, Mme GALAND Mélanie pouvoir remis à Mme STIEVENARD Karine, M. ABDELKADER Michaël pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine.

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,

Bruno SALIGOT.



Le Secrétaire de séance,

Karine STIEVENARD.

Stievenard



ACTE CERTIFIÉ EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 07/03/2024

N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20240305-15_01_2024-DE

Date d'affichage : 13/03/2024

Le Maire,

Bruno SALIGOT.



ASSOCIATIONS		VOTE					
Chapitre 65 - Article 6574		40 686 €		POUR	CONTRE	ABSTENTION	Elus membres d'associations n'ayant pas pris part au vote
1 - ASSOCIATIONS ESCAUDINOISES		code fonct.		POUR	CONTRE	ABSTENTION	Elus membres d'associations n'ayant pas pris part au vote
1.a - Associations culturelles		6 360 €					
Association des Amis du Musée d'Escaudain	314	330 €	21	0	0	0	MM. Maruzzi J., Stievenard K., Schutt S., Vandennieuwbrouck F., Duhem C.
Harmonie d'Escaudain	311	3 000 €	24	0	0	0	MM. Sion M., Guiot C.
Arts en Mouvement	311	300 €	26	0	0	0	
Cercle Philatélique Escaudinois	311	240 €	26	0	0	0	
Bimbo - Escaudain	311	600 €	26	0	0	0	
Ass. de sauvegarde du patrimoine escaudinois	312	450 €	22	0	0	0	MM. Maruzzi J., Stievenard K., Cloet G., Duhem C.,
Club de généalogie d'Escaudain et de l'Ostrevant	311	150 €	25	0	0	0	Mme Vandennieuwbrouck F.
Comité Escaudain Ruhla	041	450 €	21	0	0	0	MM. Maruzzi J., Sion M., Guiot C., Lakomy L., Stievenard K.
Classic Street Dance	311	750 €	26	0	0	0	
Les Ch'ti JB frappent 3 coups	311	90 €	24	0	0	0	MM. Pétrioli F., Troia L.
1.b - Associations de quartiers et sociales		4 050 €					
Comité des fêtes de la cité Nervo - Escaudain	338	510 €	25	0	0	0	M. Loughani A.
Mieux Vivre à Louise Michel - Escaudain	338	2 010 €	26	0	0	0	
Nouveau Regard	338	510 €	26	0	0	0	
Nord Escaudain	338	510 €	26	0	0	0	
Nouvel'Air	338	510 €	26	0	0	0	
1.c - Associations sportives		29 655 €					
Escaudain Basket - Porte du Hainaut	30	4 350 €	26	0	0	0	
Basket Féminin Escaudain - Porte du Hainaut	30	5 250 €	26	0	0	0	
Atout Forme - Escaudain	30	210 €	25	0	0	0	Mme Pétrioli F.
Les Archers Escaudinois	30	450 €	26	0	0	0	
Union Sportive Escaudain Football	30	8 460 €	26	0	0	0	

ASSOCIATIONS				VOTE			
Association sportive de Tennis de Table - Escaudain	30	1 800 €	26	0	0		
Force Athlétique Escaudain	30	3 000 €	26	0	0		
Club Olympique Municipal Escaudinois	30	3 000 €	26	0	0		
Club Cyclo VTT Escaudain	30	450 €	26	0	0		
Tennis Club Escaudinois	30	2 400 €	24	0	0	MM. Guiot C., Lakomy L.	
Association Sportive de Tir Escaudinoise	30	150 €	26	0	0		
UNSS - Collège Félicien Joly d'Escaudain	30	135 €	26	0	0		
1.d - Associations diverses		621 €					
Le pigeon de fer - Escaudain	331	81 €	26	0	0		
Amicale pour le don de sang bénévole d'Escaudain	024	60 €	26	0	0		
Union du commerce - Escaudain	632	270 €	26	0	0		
Les Anciens combattants - Escaudain	024	210 €	26	0	0		

POUR EXIKAI CONFIRME,
Le Maire,

Bruno SALIGOT.



Le Secrétaire de séance,

Karine STIENARD.



ACTE CERTIFIÉ EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 07/03/2024

N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20240305-15_01_2024-DE

Date d'affichage : 13/03/2024

Le Maire,

Bruno SALIGOT.

